

Réf: Dossier 188780

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAMBATCHÉ ET FRÈRE CORPORATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SICOGI JUSTE DERRIÈRE L'ECOLE PRIMAIRE SICOGI
SOGEFIA, Lot 4363, Ilot 457

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMBATCHÉ ET FRÈRE
CORPORATION »

Objet : -TRANSPORT ROUTIER PUBLIC.
-COMMERCE GÉNÉRAL, AGRO-PASTORALE;
-ASSISTANCE COMPTABLE;
-CONSTRUCTION;
-L'IMPORT-EXPORT;

Et pour la réalisation de l'objet social:-
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles.-l'emprunt de tous sommes auprès de tous
Etablissements financiers avec possibilités de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. -la prise en
location gérance de tous fonds de commerce-la prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée-et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SICOGI JUSTE DERRIÈRE L'ECOLE PRIMAIRE SICOGI
SOGEFIA, Lot 4363, Ilot 457

Dirigeant(s) M BAMBA SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01207 du 20/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14691/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

